TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 381 40 PAGES DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 16 JUIN 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,20 Dh; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 28 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 86 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 23 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN ITALIE

Les communistes et l'extrême gauche demandent la démission du président Leone

LIRE PAGE 14

LES PROLONGEMENTS DIPLOMATIQUES DU CONFLIT ZAIROIS

L'Afrique ne doit pas être un objet de discorde dans les relations franco-soviétiques

écrit M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev

C'est le 6 juin que le président de la République a adressé à M. Brejnev le message dont il a parlé mercredi 14 juin dans sa conférence de presse. Ce texte porte sur la situation en Afrique et ses répercussions sur la détente. M. Giscard d'Estaing déclare notamment que l'Afrique ne doit pas être l'objet de discorde dans les relations franco-soviétiques.

Les réactions aux propos du président de la République ont été jusqu'ici peu nombreuses et sans surprise. A l'étranger, aucune réaction officielle n'avait encore été enregistrée jeudi en début d'après-midi. On note seulement qu'à Moscou l'agence Tass accompagne son résumé du discours d'une brève allusion à la tentative du président de justifier « l'ingérence armée de la France en Afrique, notamment au Zaïre, au Tchad et ailleurs ».

En France, MM. Mitterrand, Marchais et Chirac n'ont pas immédiatement commenté la déclaration présidentielle. La gauche relève l'opposition entre la politique de M. Barre et le renvoi à la fin du siècle de la solution de problèmes très actuels. M. Lecanuet, président de l'U.D.F., se félicite au contraire de la priorité donnée dans l'immédiat à la politique « sociale et contractuelle.

Les principaux syndicats manifestent un grand scepticisme à l'égard des projets annoncés et appellent au renforcement des luttes. La Bourse attend de connaître les mesures fiscales qui accompagneront le nouveau projet d'actionnariat dans les grandes sociétés.

Les limites de la détente

M. Giscard d'Estaing a été beaucoup plus convaincant dans ses propos de mercredi lorsqu'il a traité de la détente que lorsqu'il s'est appliqué à éclairer « les actions de la France » en Afrique. Il est exact, en effet, que la détente « n'est jamais acquise ». Qu'elle implique à tout instant des efforts de ceux qui la pratiquent et le respect d'un code de comportement de la part de ceux qui y participent. Qu'elle doit être globale et exclure la recherche d'une modification de l'équilibre actuel du monde.

Il serait vain cependant de croire que la détente pourra éviter certaines modifications de la situation en Afrique. Le président de la République lui-même sait très bien qu'elles sont à la fois inévitables et souhaitables, notamment au sud du continent. A tel point d'ailleurs qu'il a été amené à infléchir très sensiblement la politique française à l'égard de cette région du monde.

Il n'en est que plus étonnant de l'entendre dénoncer un relent d'esprit colonialiste chez ceux qui s'interrogent sur les vertus et les vices de tel ou tel régime, de tel ou tel dirigeant. Comment repousser « a priori » ce critère pour décider de la nature et de l'intensité des relations entre la France et tel ou tel pays, même s'il reste entendu que « reconnaît les Etats et non les gouvernements ? Il est fort significatif que, après avoir fait l'éloge du chef de l'Etat mauritanien et celui des dirigeants militaires du Tchad, le président de la République ait jugé bon de ne pas accorder un brevet de dignité, de respectabilité et d'honnêteté au président Mobutu, tant il est vrai que la détente ne peut pas servir de paravent à tous les abus et de garantie perpétuelle à tous les régimes. Ne pas accepter le principe des interventions soviétiques et cubaines est une chose. En tirer prétexte pour justifier la défense de toutes les situations acquises en est une autre, complètement différente.

Il y a d'ailleurs une contradiction à soutenir ce dernier point de vue et à prôner dans le même temps, comme l'a fait M. Giscard d'Estaing, la recherche de solutions politiques. Tout règlement politique implique en effet des compromis de la part des parties en cause, au Tchad comme ailleurs. Et, s'il est bien vrai que la France est aujourd'hui décidée à encourager la promotion d'une telle solution de la crise tchadienne, il est aussi vrai que ces efforts n'aboutiront pas sans que d'importantes modifications soient apportées aux structures de cet Etat africain.

Là est le fond du problème. Invoquer la protection des ressortissants français pour justifier une action ponctuelle peut être légitime, mais ne saurait en aucun cas constituer l'axe principal d'une politique africaine de la France. Si un tel argument, par exemple, est amplement recevable dans le cas de la « seconde guerre » du Shaba, il est déjà beaucoup plus spécieux en ce qui concerne le Tchad, où l'armée française, comme l'a reconnu le président, déborde cette mission et assume la tâche de faire respecter un cessez-le-feu ambigu et précaire.

Le problème du Sahara occidental, lui aussi, est plus complexe que ne l'a laissé entendre le président de la République. Le droit à l'existence de la Mauritanie est évident. Mais désamorcer ce conflit exigerait, de la part de la France, plus d'imagination et de bonne volonté qu'on n'en manifeste actuellement à Paris. La détente y gagnerait à coup sûr. Car ce sont de tels abcès, lorsqu'on les laisse pourrir, qui finissent par fournir des occasions de succès faciles, à Moscou comme à La Havane. Jusqu'à présent, en effet, ce sont les fautes et les erreurs de l'Occident qu'exploitent Soviétiques et Cubains sur le continent noir.

La réunion de presse de l'Élysée

Page 10 :

- **Sérénité et habileté** par Raymond Barrillon
- **Questions sans réponse** par Gilbert Mathieu

AU JOUR LE JOUR

Chez Tempxel

L'ambition la plus chère d'un président de la République est donc de nous faire parvenir en bon état jusqu'à l'an 2000.

Pour prendre ainsi date avec l'avenir il faut du temps, et s'est sans doute pourquoi M. Giscard d'Estaing nous a invités à « laisser au temps le droit de respirer ». Certains interpréteront cette respiration comme le droit de souffler après le devoir accompli, et pour d'autres, comme M. Chirac, qui se voit condamné à vivre à l'ombre d'un pasteur de millénaire, ce serait plutôt le temps de souplier.

Mais, si le chef de l'Etat nous a semblé capable d'envisager l'avenir pour trois ou quatre générations, il est apparu plus discret sur son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle. Gageons cependant qu'au fil de son voyage à la recherche du temps futur il renseignera à temps parmi nous pour annoncer ses projets de la fin du deuxième millénaire.

BERNARD CHAPUIS.

Les onze pays réunis à Bruxelles n'ont pu se mettre d'accord sur le plan de redressement de M. Mobutu

Tandis que s'achevait, mercredi 14 juin, le rapatriement des parachutistes français du Zaïre, les onze pays créanciers de Kinshasa, réunis à Bruxelles, décidaient de renvoyer à la fin de l'année l'étude du « plan Mobutu » de relance à l'économie zaïroise. Seuls quelques-uns d'entre eux ont consenti à accorder une aide d'urgence, de caractère surtout humanitaire, au gouvernement de Kinshasa.

A Washington, au cours d'une conférence de presse télévisée, le président Carter, reprochant à M. Fidel Castro de n'avoir pas « fait davantage » pour empêcher l'invasion du Shaba, a de nouveau assuré détenir des preuves formelles que les Katangais avaient été entraînés par des éléments cubains dans le sud de l'Angola.

A Kinshasa, est attendue une importante délégation militaire chinoise conduite par le général Chih Hao-lien, l'un des chefs adjoints de l'état-major général de Pékin.

L'examen du plan Mobutu de relance de l'économie zaïroise a été repoussé à la fin de l'année par les experts de onze pays réunis à Bruxelles les mardi 13 et mercredi 14 juin. En principe, une nouvelle rencontre doit avoir lieu à cet effet en octobre dans la capitale belge. Mais, ce n'est sans doute que dans les dernières semaines de 1978, probablement à Washington, sous l'égide de la Banque mondiale, que seront étudiées les véritables mesures de remise en route de l'ensemble de l'appareil zaïrois de production. D'ici là, une première aide, de caractère essentiellement humanitaire, sera accordée au gouvernement de Kinshasa. D'autre part, il est prévu que des experts étrangers seront nommés à la Banque nationale du Zaïre et au ministère zaïrois des finances.

De son côté, le Fonds monétaire international devrait, avant la fin de l'année, avoir remis son rapport sur l'état économique du Zaïre et avoir commencé avec le gouvernement de Kinshasa des pourparlers destinés à mettre au point un plan de stabilisation budgétaire et financière.

En ce qui concerne l'aide d'urgence, dont l'octroi est prévu à très court terme, M. Bokana, chef de la délégation zaïroise à la conférence de Bruxelles, a indiqué, mercredi, qu'elle serait coordonnée à Kinshasa « *avec l'aide de représentants des pays donateurs* ». M. Bokana a ajouté que le montant des besoins de première urgence du Zaïre s'élevait à 116 millions de dollars.

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont réservé leur décision jusqu'à l'obtention d'informations complémentaires, notamment en ce qui concerne une participation zaïroise au financement de l'aide d'urgence, a indiqué, mercredi, un porte-parole du ministère belge des affaires étrangères. L'Iran, de son côté, ne s'associera pas à ce plan d'urgence, car son représentant a fait valoir que l'érosion des prix du pétrole l'en empêchait.

(Lire la suite page 13.)

La Roumanie s'inquiète du projet de réforme du Comecon

L'agence yougoslave Tanjoug annonce que les Etats membres du Comecon — Organisation de coopération économique des pays de l'Est — vont être saisis d'une importante réforme des statuts de cette organisation. Les décisions seraient prises à la majorité, et non plus à l'unanimité. Un tel projet est de nature à nuire à l'intégration économique des pays de l'Est, que souhaite l'U.R.S.S. et que rejette la Roumanie.

De notre correspondant

Belgrade. — Le correspondant de l'agence yougoslave Tanjoug a appris, dans les « milieux économiques » à Bucarest, que le Comecon envisagerait de modifier l'une des clauses fondamentales de ses statuts.

L'auteur n'est pas précisé, l'organisation économique des pays de l'Europe de l'Est renoncerait à la règle de l'unanimité. Une décision prise à la majorité des voix devrait être appliquée même par les pays qui se sont prononcés contre. Cette proposition sera à l'ordre du jour d'une réunion des chefs de gouvernement des pays membres du Comecon qui aura lieu à la fin de juin dans la capitale roumaine.

Selon la même source, la Roumanie ferait des réserves d'abord parce que l'application d'une telle réforme limiterait le « champ de manœuvre » des responsables des économies nationales des pays membres, et ensuite parce qu'elle « ne renforcerait pas » la souveraineté nationale de ces pays, à laquelle la Roumanie attache une importance capitale.

Si elle était approuvée, la suppression de la règle de l'unanimité devrait avoir de sérieuses répercussions au sein du Comecon, notamment en ce qui concerne l'élaboration des plans de développement économique. Jusqu'à présent, les Etats membres cherchent à coordonner leurs projets, mais, grâce à la règle de l'unanimité, chacun reste en fin de compte maître de sa décision.

Il y aurait aussi des conséquences sur les échanges de cette organisation internationale avec le reste du monde, et d'abord avec l'Europe de l'Ouest, puisque les Etats membres n'auraient plus la même latitude pour négocier leurs accords.

PAUL YANKOVITCH.

TAÏWAN : une économie foisonnante

La normalisation des relations entre Pékin et Washington, souhaitée par les dirigeants américains, entraînera une rupture des relations diplomatiques entre Washington et Taïwan. Toutefois, les Etats-Unis entendent maintenir dans l'île une mission commerciale importante et préserver avec le régime nationaliste le niveau des échanges commerciaux et la [illegible] que la République populaire devrait s'engager à ne pas recourir à la force pour régler son différend avec Taïwan.

Cependant, l'ancienne Formose, qui a vite surmonté la crise pétrolière et réduit dans une certaine mesure les inégalités sociales, se tourne vers les industries à haute technologie.

I. — Trois épreuves brillamment surmontées

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Taïpeh. — Pour la République de Chine, comme continue à s'appeler elle-même Taïwan (Formose), le quintuplement du prix du pétrole et la crise monétaire dans laquelle le monde extérieur est entré en 1974 ont constitué comme un troisième examen de passage remporté haut la main.

Le premier eut lieu cette année 1965 : la fin de l'aide américaine, qui pendant les seize premières années de l'installation, dans cette île grande comme la Belgique, du maréchal Tchang Kaï-chek et de son régime, avait joué un grand rôle, contribuant pendant la plus grande partie de la période pour près de 40 % à la formation du capital brut. La seconde épreuve aura eu lieu en automne 1971 : Taïwan cesse, pour la communauté des nations, d'être la République de Chine : le vieux maréchal est chassé de l'ONU, où le siège de la Chine est désormais occupé par les représentants de Pékin. L'événement sera-t-il suivi par un arrêt du développement économique de Taïwan ? C'est par un fléchissement imperceptible et très passager que l'hésitation des investisseurs nationaux — l'épargne nationale finance désormais les investissements à concurrence de plus de 80 % — et étrangers se lit sur les courbes qui représentent vite leur imperturbable ascension.

En 1973, l'année du « boom » de la production industrielle fera un bond de 24 %, le produit national brut, qui croissait à la vitesse de croisière de 9,5 % à 10 % depuis 1963, augmentera de 11,9 %, tandis que les exportations progresseront de 42,8 %, à peine moins qu'en 1972 (+ 43 %)

(Lire la suite page 36.)

MENACE DE CRISE GOUVERNEMENTALE EN BELGIQUE

(Lire page 14.)

"scénarios du futur"

le nouveau François de Closets

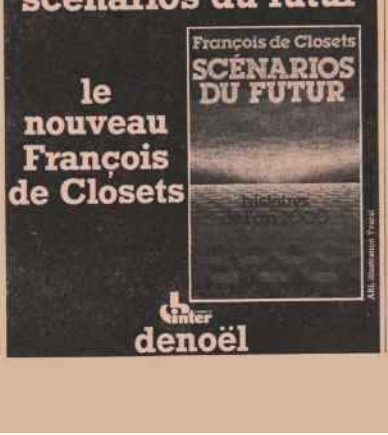

Inter denoël

Le Monde DE L'ÉDUCATION
NUMÉRO DE JUIN
QUE FAIRE APRÈS LE BAC?
Les chances de réussite selon les études.
En vente partout : 6 F

PIERO DELLA FRANCESCA ENTRE AU LOUVRE

Le noble jeu de l'attribution

« Avec sa petite tête cruelle, ardente, le « Sigismond Pandolphe » de Rimini fournit l'un des plus beaux exemples de « l'homme de profil » du Quattrocento », disait Henri Focillon dans son cours mémorable de 1934 (1). On ne connaissait alors aucun autre Malatesta que celui-là. L'agencement de la fresque de Piero della Francesca à l'église Saint-François retenait toute l'attention : la masse trapue de saint Sigismond, assis de trois quarts, attentif et placide, en face, la silhouette élégante et dure, coupante comme une étrave entre deux pilastres corinthiens d'encadrement. Inoubliable.

Deux nouveautés importantes ont surgi depuis lors. Pendant la guerre, l'œuvre faillit bien disparaître avec le « Temple » d'Alberti : on put observer que le fond du panneau mural n'était pas un ciel, un vide aérien, mais une cloison imitant le marbre plutôt dans les sombres, avec des mouchetures. L'indication fut publiée dans la réédition du maître-livre de Roberto Longhi, que Focillon admirait beaucoup. Peu après, réapparaissait un portrait indiscutable du même Sigismond Malatesta, très proche du profil de la fresque, la question était de savoir s'il était du même peintre et de la même date. L'ouvrage se trouvait alors dans la collection Contini de Florence.

R. Longhi se prononçait sans hésiter, en évoquant avec bonheur cette tête qui « tend éternellement l'espace » au-dessus de la plénitude du sérement de pressant. Ce fut également et à juste titre la conclusion de Michel Laclotte.

Quand, l'on dernier, le peintre devint accessible sur le marché américain, le conservateur en chef des peintures du Louvre proposa, sans hésiter, l'acquisition de l'ouvrage au Conseil des musées. Il obtint satisfaction grâce au concours de l'Etat français. L'ouvrage maintenant célèbre, est présenté avec la documentation historique qu'appellent le modèle et le style. On ne pouvait mieux faire.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 29.)

(1) Publié, posthume, en 1952, édit. Armand-Colin.

Fundação Calouste Gulbenkian